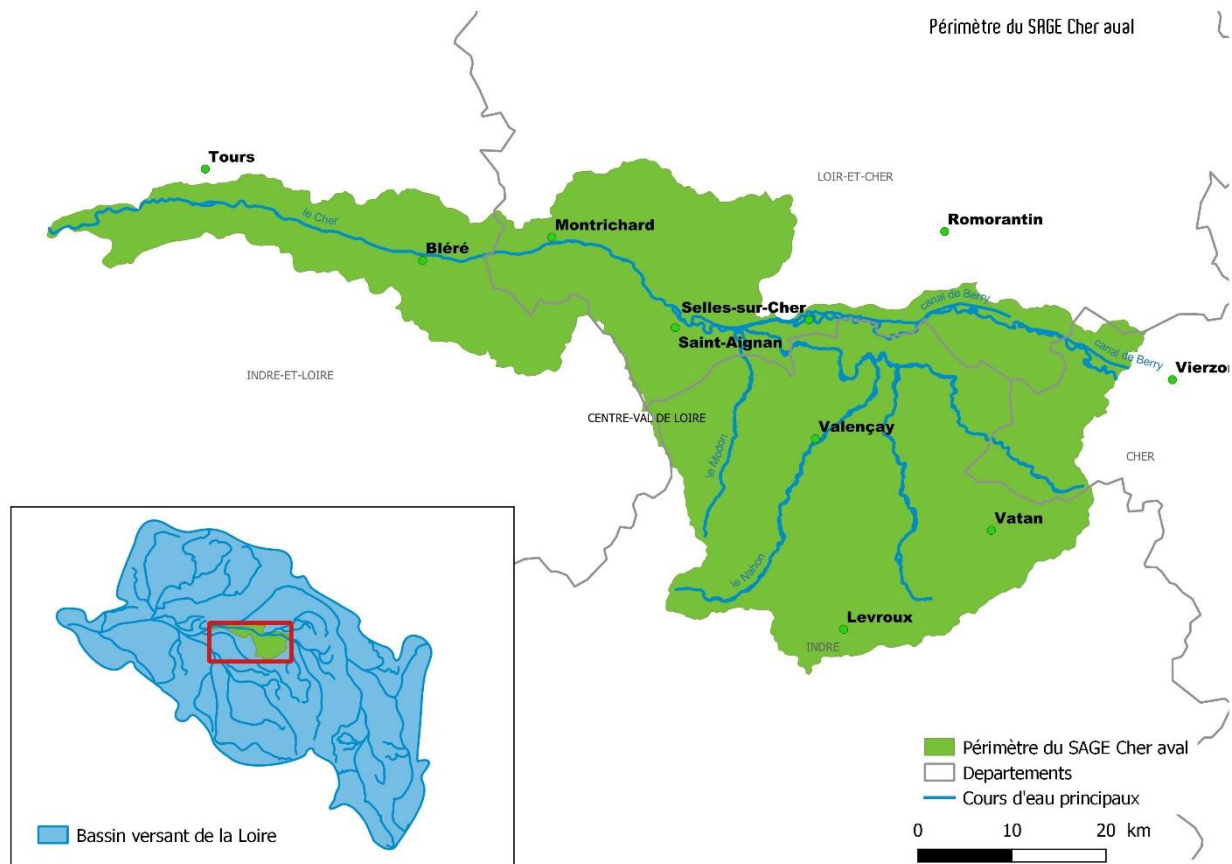


BILAN DU SAGE CHER AVAL

Animation – Communication

Année 2020



I - Carte d'identité du SAGE

Superficie : 2 400 km²

Comité de bassin : Loire-Bretagne

Région(s) concernée(s) : Centre-Val de Loire

Départements concernés : Cher, Indre, Indre-et-Loire & Loir-et-Cher

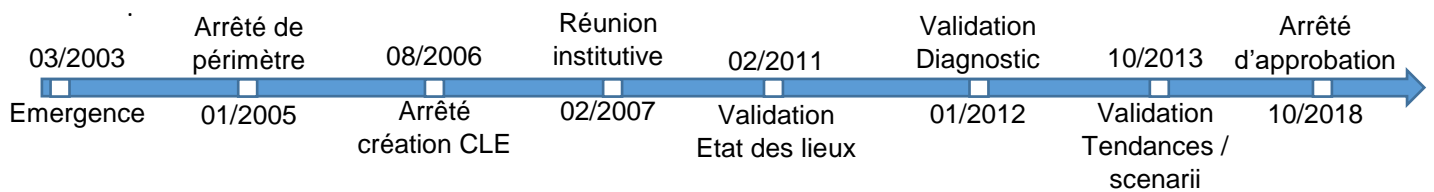
Nombre de communes concernées : 148 communes (40 communes en Indre-et-Loire, 44 communes en Loir-et-Cher, 54 communes dans l'Indre, 10 communes dans le Cher)

Nombre d'habitants : environ 400 000 habitants

Linéaire de la rivière : 1291 km

Nombre de masses d'eau concernées : 42 dont 28 masses d'eau superficielles, 1 masse d'eau plan d'eau et 13 masses d'eau souterraines

II - État d'avancement de la procédure



2020 constitue la deuxième année de mise en œuvre du SAGE. En lien avec le PAGD et la feuille de route 2019-2024, les actions auront prioritairement visé à :

- Développer et accompagner les démarches contractuelles coordonnées sur l'ensemble du territoire du SAGE, en lien avec les structures porteuses de CT
- Réaliser les inventaires de terrain à l'intérieur des enveloppes prioritaires de forte probabilité de présence de zones humides – marché d'étude et recherche de financement
- Mettre en place un suivi des indices de présence des poissons grands migrateurs sur l'axe Cher – suivi anguilles 2020
- Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique et hydrogéologique sur le bassin du Fouzon - poursuite de l'étude HMUC
- Suivre la mise en œuvre de la Directive Inondation - participation au suivi du PAPI du TRI de Tours
- Améliorer la connaissance liée au risque d'inondation sur le bassin du Cher – suivi de l'étude 3P sur le bassin du Cher.

III - Moyens humains dédiés à l'animation

En 2020, l'animation du SAGE a été assurée par un animateur basé à Orléans (du 01/01 au 19/04 à 0,8 ETP et du 20/04 au 31/12 à temps complet). Durant la période de transition (24/02 au 20/04), les missions principales du poste ont été assumées par le chargé de mission « Renforcement des synergies » et les autres agents de la cellule d'animation listés ci-après.

L'animateur est appuyé dans ses missions par les agents suivants :

- Appui technique et thématique :
 - SIG (10,5%)
 - Continuité écologique (9,6 %)
 - Renforcement des synergies inter-SAGE // SAGE-CT (7,9%)
 - Communication (2,6 %)
- Secrétariat administratif et financier (16,0 %)

Il est à noter également que l'animateur bénéficie d'autres appuis sur des fonctions supports assurés par des agents de l'Établissement (marché public, finances, comptabilité, communication etc.) non valorisés dans les demandes de subventions.

IV - Missions et actions réalisées par la cellule d'animation

A. Rappel des missions

Faire vivre le SAGE

- Organiser et animer les réunions de la CLE, de son Bureau et de ses commissions
- Coordonner et/ou suivre les opérations réalisées sur le territoire du SAGE

- Accompagner les maîtres d’ouvrage dans la réalisation de leurs actions
- Réaliser des documents et des outils pédagogiques de sensibilisation et de communication
- Suivre administrativement et financièrement la procédure

Vérifier la compatibilité/conformité des projets avec le SAGE

- Préparer et rédiger les avis de la CLE
- Suivre les politiques territoriales qui doivent être compatibles avec le SAGE

Évaluer le SAGE

- Rédiger les rapports d’activité de la CLE
- Évaluer les actions réalisées via le tableau de bord du SAGE

Mettre en œuvre le SAGE en concertation avec les acteurs

- Coordonner les acteurs chargés de la mise en œuvre des actions identifiées dans le PAGD (collectivité, service de l’État, chambres consulaires, associations),
- Participer aux réunions des partenaires techniques et financiers, participation aux projets liés à la gestion de l’eau et des milieux aquatiques (Contrat territorial, N2000, mission zones humides, ...),
- Participer aux projets en lien avec l’urbanisme et l’aménagement du territoire (documents d’urbanisme, ...)

Autre

- Être référent technique dans une thématique spécifique (gouvernance) pour le compte de l’ensemble des animateurs des autres procédures SAGE.

B. Bilan technique des actions

L’année 2020 a largement été influencée par le contexte sanitaire et l’absence d’arrêté de recomposition de la CLE suite aux élections municipales. Il est rappelé également le changement d’animateur en cours d’exercice nécessitant une période d’adaptation non facilitée par le contexte précisé ci-avant.

1. Distribution du temps de travail de l’animateur

L’animateur a consacré 26 % de son temps aux études inscrites dans la feuille de route 2019-2024. Il a été question plus particulièrement du pilotage de l’étude « HMUC Fouzon » et du montage des dossiers technique (finalisation du CCTP à l’analyse des offres) et financier liés à l’inventaire des « Zones humides » mutualisé avec le SAGE Cher amont.

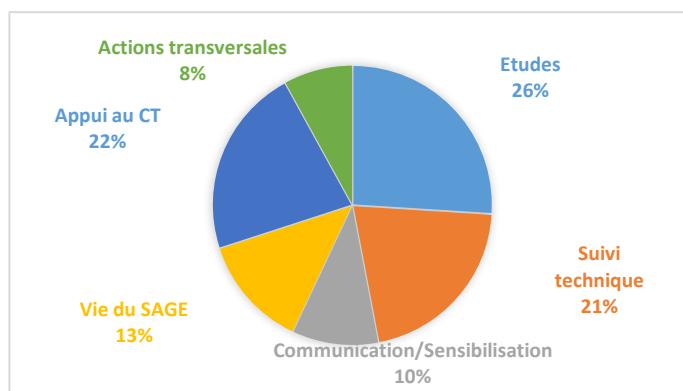


Figure 1 : Distribution du temps de travail de l'animateur

La 2^e plus forte quotité de temps passé est celle liée à l'appui apporté aux différentes structures détentrices de la compétence GEMAPI présentes sur le territoire. Les 2 points marquants auront été la définition du programme d'actions du futur contrat territorial sur le bassin du Modon et le début de la mise en œuvre du contrat territorial « Cher canalisé et affluents » dans le cadre duquel la cellule d'animation a participé activement au suivi des travaux du bras de contournement du Cher à Savonnières (avis techniques et visites de chantier). Le chargé de mission mutualisé « continuité écologique » a apporté un appui technique pour ce projet d'aménagement.

Enfin, il peut être relevé le temps relativement faible consacré (13%) à l'animation du SAGE et à sa gouvernance en lien avec le contexte présenté en début de page. Cela a consisté notamment à organiser une réunion de CLE (Cf. page suivante), rédiger un seul avis sur un projet de contrat territorial et à accompagner les services de l'Etat dans la démarche de sollicitation des instances siégeant à la CLE afin d'obtenir les désignations de leurs représentants.

Concernant les actions de communication, plusieurs articles ont été publiés sur le site internet du SAGE en lien avec la gestion de la ressource en eau et le changement climatique. Ces articles, étayés par des cartes interactives développées en collaboration avec la chargée de mission mutualisée SIG, permettent de mieux appréhender différents indicateurs de la gestion de la ressource en eau. Par ailleurs, à travers ce support en ligne, une attention particulière a été portée à relayer les informations relatives aux travaux menés dans le cadre des contrats territoriaux. Il s'agit d'une possibilité offerte aux structures porteuses, qui ne disposent pas encore de tels outils spécifiques d'information, de communiquer sur leurs actions.

Enfin, en mutualisation avec l'ensemble des 9 autres SAGE portés par l'EP Loire, un centre de ressources intitulé « CerCLE » a été développé en régie afin de mettre à disposition des nouveaux membres des CLE l'ensemble des documents et informations utiles à une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



https://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/loire/index_documentation.html



<https://sage-cher-aval.fr/>

2. Fonction support

o SIG

La mission d'appui technique « SIG » consiste à :

- Alimenter, mettre à jour une base de données commune à l'ensemble des animateurs de SAGE portés par l'Établissement et en garantir l'accès et la sécurité,
- Développer et proposer de nouveaux outils pour simplifier l'accès aux données et en permettre l'analyse.

Les animateurs disposent ainsi d'une adaptation du logiciel QGis à leurs besoins (scripts, plugins) et de cartes interactives à destination des élus, usagers, services de l'État, collectivités.

- La réalisation de cartes et le calcul de chiffres clés et statistiques à destination de différents supports : plaquette, rapports, sites web,
- Appui à la maintenance des sites internet : relation avec l'hébergeur, maintenance technique et assistance aux utilisateurs.

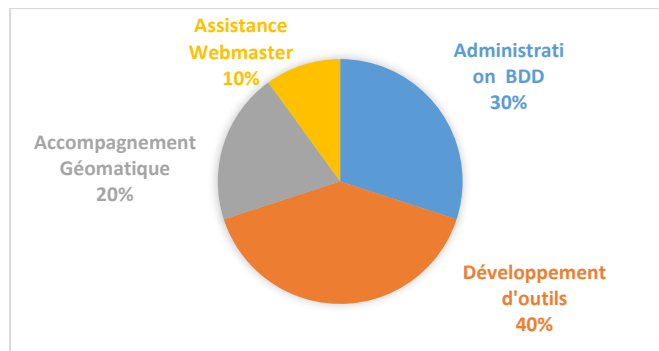


Figure 2 : Distribution du temps de travail de la chargée de mission « SIG »

En 2020, le travail a porté plus particulièrement sur le suivi de la sécheresse : mise en perspectives des données relatives à pluviométrie (Copernicus), aux écoulements (réseau ONDE), à l'hydrométrie (SCHAPI via l'API Hub'eau) et aux niveaux des nappes souterraines (API ADES et données via API Hub'eau). Il est également à noter le développement et la mise en ligne d'un centre de ressources à destination des membres des CLE des procédures SAGE portées par l'Établissement (CeRCLE).

o Continuité écologique

La mission d'appui technique « continuité écologique » consiste à :

- Piloter les études relatives à cette thématique pour le compte des CLE,
- Aider les animateurs dans la rédaction des avis de la CLE (analyse des dossiers et proposition d'observations) sur des dossiers administratifs concernant les plans d'eau, ouvrages hydrauliques, etc.

- Suivre les études RCE portées par les partenaires techniques sur les périmètres des 10 SAGE et fournir, sur la base des rapports transmis, des avis techniques détaillés,
- Représenter en réunion technique et en comité de pilotage les animateurs lorsque la thématique principale est celle de la continuité écologique,
- Apporter un appui technique à l'ensemble des animateurs de SAGE ainsi qu'aux porteurs de projets locaux (aide à la rédaction de cahier des charges et la conception de protocole de terrain, diagnostic d'ouvrages, dimensionnement hydraulique, etc.).

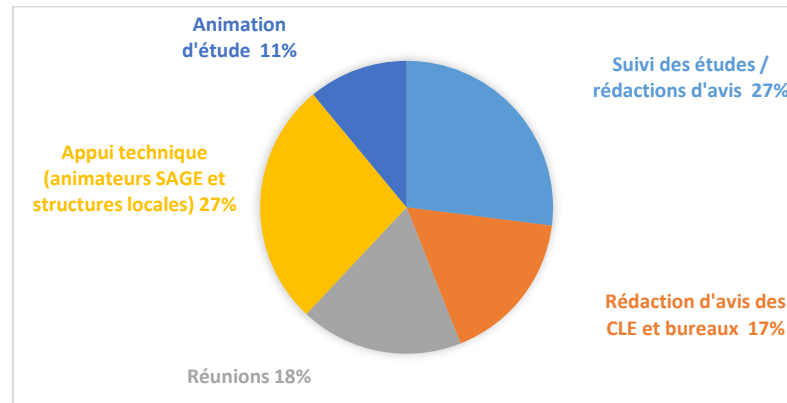


Figure 3 : Distribution du temps de travail du chargé de mission « continuité écologique »

En 2020, le chargé de mission « continuité écologique » a piloté 2 études pour le compte de 2 SAGE, appuyé à 12 reprises les animateurs SAGE dans la rédaction d'avis des CLE et formulé 23 avis techniques dans le cadre de démarches de restauration de la continuité écologique. Il est également intervenu en appui ou représentation des animateurs dans une vingtaine de réunions et est intervenu en appui technique dans près d'une dizaine de dossiers (rédactions de CCTP, conseils, etc.)

Liste non exhaustive des démarches pilotées et/ou suivies : ouverture des vannages sur l'axe Loir dans le 41 (Loir), étude du potentiel hydroélectrique dans le département de l'Allier (Allier aval, Cher amont, Sioule), aménagement de l'ouvrage de Savonnières (Cher aval), étude RCE sur le bras de la Vierge (Sioule), rédaction du CCTP de l'étude géotechnique (Loiret), étude des risques de capture de l'Allier par 2 gravières (Allier aval), pavage de la Loire forézienne (Loire en Rhône-Alpes), étude RCE Yèvre aval (Yèvre-Auron), étude RCE Arnon (Cher amont), ...

○ Renforcement des synergies

La mission d'appui « Renforcement des synergies » consiste à :

- Coordonner les agents mobilisés pour l'animation des SAGE (organisation de temps d'échanges réguliers, mise en œuvre de procédures communes, suivi de procédures en cas d'absence temporaire)
- Encadrer la préparation des éléments budgétaires et suivre, en lien avec l'agent en charge du secrétariat financier, leur exécution avec l'objectif de réaliser des économies d'échelle en actionnant différents leviers,
- Préparer avec chaque animateur les dossiers de séance du Comité syndical et présenter les points relatifs à chaque procédure,
- Aider les animateurs dans l'exercice de leurs missions (appui technique à passation des marchés d'étude, relecture de rapports d'études/présentations/documents de communication, participation à certaines réunions techniques/stratégiques),
- Suivre et participer aux réflexions engagées à l'échelle nationale et au niveau du bassin Loire-Bretagne dans le domaine de l'aménagement et la gestion des eaux,
- Mener des actions mutualisées de communication inter-SAGE //SAGE-CT,

En 2020, le chargé de mission « renforcement des synergies » a notamment participé à l'organisation et à l'animation des journées techniques nationales SAGE, piloté - en lien avec la chargée de communication - la production de l'exposition « Eau pasSAGE, concertons-nous ! » ainsi qu'une prestation visant à définir une stratégie de communication pour les SAGE portés par l'Etablissement. Par ailleurs, en raison du départ d'animateurs de SAGE/CT (Loiret, Loir, Cher aval, CTG2Q) et de la création de nouveaux postes (PTGE Allier aval, Cher amont), un temps important a été consacré aux recrutements, remplacements temporaires (parfois de plusieurs mois) et à la formation des nouveaux agents afin de faciliter leurs prises de fonctions et minimiser l'impact sur l'avancement des procédures.

○ *Secrétariat administratif et financier*

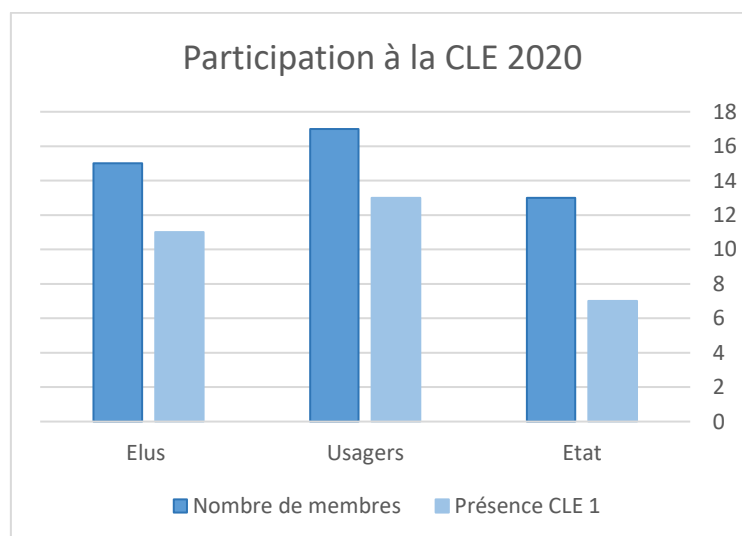
La mission d'appui « Secrétariat administratif et financier » consiste à :

- Assurer l'accueil téléphonique, la gestion des courriers entrants et sortants, la retranscription de comptes rendus de réunion, la relecture de documents produits,
- Organiser matériellement les réunions (réservation de salle, gestion des participants, reprographie et envoi des dossiers de séance, etc.)
- Gérer la base de données contacts, les fournitures et consommables, les moyens généraux (parc automobile, convention de mise en disposition des locaux, ...),
- Assurer une veille sur les possibilités et modalités de financements des actions menées dans le cadre des SAGE,
- Préparer, déposer et suivre les demandes de financement à toutes les étapes et assurer le lien entre les partenaires financiers et l'EP Loire,
- Accompagner les chargés de mission dans la préparation et le suivi de l'exécution budgétaire en assurant notamment l'interface avec la Direction administrative et financière

3. *Réunions*

4 réunions ont été organisées par l'animateur :

- 1 CLE le 10 février 2020. Outre le compte-rendu d'activités de la CLE 2019, les principaux points à l'ordre du jour étaient :
 - Validation de l'avis motivé sur le projet de contrat territorial « Cher canalisé et affluents »
 - Validation du CCTP de l'inventaire des zones humides SAGE Cher amont & Cher aval
 - Présentation de l'état des lieux des populations de grands migrateurs sur le Cher aval.



- 3 dans le cadre de l'étude « Hydrologie-Milieus-Usages-Climat » sur le bassin du Fouzon (1COFIL, 1 COTECH et 1 groupe de travail).

Par ailleurs, l'animateur a participé à 44 réunions organisées par des :

- Communes et leurs groupements : 21 réunions (PAPI de Tours (Tours Métropole Val de Loire) - étude « 3P » Cher (EP Loire) - suivi anguilles 2020 (EP Loire) – COFIL validation du programme d'action CTMA Modon (Syndicat du Modon)),
- Départements/Régions : 4 réunions (Webinaire Zones Humides (Région CVL),
- Services et Etablissements de l'Etat : 14 réunions (Suivi sécheresse (DDT 18, 36, 37 et 41) - Président de CLE Bassin Loire-Bretagne (AELB) – Appel à projets lié au plan de relance (AELB)),
- Autres : 5 réunions (Projet LIFE Eau&Climat (OIEAU) – Journée techniques SAGE (ANEB)).

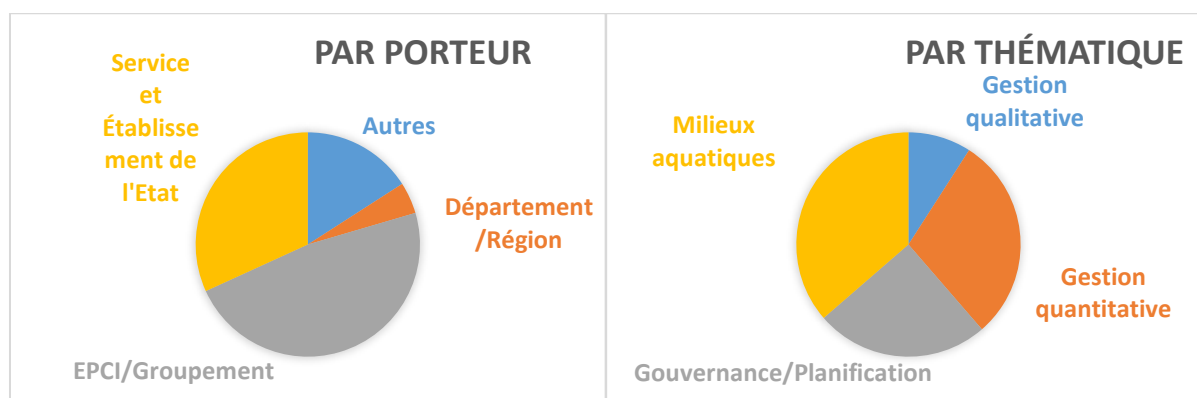


Figure 4 : Distribution des réunions par porteur et par thématique

V - Bilan financier

TYPE DE DEPENSES		MONTANT DE DEPENSES
Animation	Salaires et charges de la cellule d'animation	64 743,13 €
	Frais de fonctionnement	7 220,56 €
Total		71 963,69 €

VI – Bilan général et perspective

La construction d'une vision partagée entre l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la CLE et sa structure porteuse, à travers la feuille de route, a permis à la cellule d'animation du SAGE Cher aval d'engager des actions pour répondre aux enjeux du territoire et viser l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE.

Les perspectives 2021 sont de continuer les actions en cours présentées ci-dessus ainsi que d'initier, sous réserve de l'obtention des financements, de nouvelles démarches relatives :

- à l'identification, la protection et la gestion des ZEC du Cher,
- à la gestion de la ressource en eau sur le bassin du Cher (étude HMUC mutualisée Cher amont, Cher aval et Yèvre-Auron)
- aux polluants émergents (stage).

La priorisation ainsi que le phasage des actions engagées par le cellule d'animation répondent aux attentes définies dans la feuille de route dans un contexte sanitaire et politique (absence de président) particulier.